

Présidents d'Honneur :
Monsieur le Maire de Pierrefeu du Var - A titre posthume : Gaston LANZA, Pierre GILLY.

Président :

Maurice PERRIER
30 Jean Court le Haut - Pierrefeu ☎ 04 94 48 28 26 - 📠 06 73 52 77 64

Présidents délégués :

Bernard FRESSE Communication, Informatique. 7 Rue Pablo Picasso – Pierrefeu ☎ 09 80 38 46 48	Yves LOPEZ Protocole, Droits, Manifestations. Carraire St Michel – Pierrefeu ☎ 04 94 48 16 33
---	--

Vice-présidents :

Serge FERUSSO 10 Rue Jules Favre - Pierrefeu ☎ 06 32 57 51 18	Lucienne SABATIER 6 Avenue des Poilus – Pierrefeu ☎ 04 94 28 24 79
---	--

Secrétariat administratif :

Jacques PARDINI 7 chemin de Jean Court – Pierrefeu ☎ 06 79 32 81 28	Julien CORNEZ Les Plans de Loube - Cuers ☎ 04 94 28 08 05
---	---

Secrétariat aux droits :

Jean-Pierre PEREZ 1 Les Clairettes du Haut – Pierrefeu ☎ 04 94 28 26 41	Ernest GALVEZ 102 Allée des Lilas – La Crau ☎ 04 94 66 19 53
---	--

Secrétariat aux manifestations et sorties :

Jean-Claude GERMONE La Gravière – Pierrefeu ☎ 04 94 27 23 93	Paulette AILLAUD 4 Chemin Jean Court - Pierrefeu ☎ 06 22 35 17 82
--	---

Trésorerie :

Daniel BONISSENT 24 Jean Court le Haut – Pierrefeu ☎ 04 94 75 29 74	Janine CARRASCO 92 Av des Combattants d'AFN – Pierrefeu ☎ 06 03 30 15 61
---	--

Porte-drapeau :

Jean Jacques LECHAT 25 Les Cèdres Pierrefeu ☎ 04 94 75 36 92	Henri NOFERI 52 Route de Cuers - Pierrefeu ☎ 04 94 28 21 08
--	---

Relations Publiques :

Pierre GERARD
Résidence les Terrasses – Pierrefeu
☎ 04 94 28 23 93

Vérificateurs aux Comptes :

Georges Dubernard - Anny Gérard - Denise LOPEZ.

Pour joindre l'Association par Internet : maurice.m.perrier@orange.fr

Site Internet : <http://acpg.chez.com/ACPG/>



Bulletin de Liaison



**ACPG CATM OPEX CS D'AC
PIERREFEU DU VAR**

Bulletin N° 57 Mars 2017

Une assemblée générale ordinaire...

Faire le bilan d'une année qui vient de s'achever, regarder vers l'avenir, concrétiser des projets en s'appuyant sur l'héritage que nous ont légué nos anciens comme sur l'expérience acquise, c'est bien le but que se fixe une assemblée générale « ordinaire ».

Cette assemblée générale 2017 a parfaitement rempli ces objectifs, il faut en remercier tous les acteurs du bilan, tous les auteurs des projets, tous les intervenants en séance.

Si le compte financier 2016 accuse un solde négatif, il n'y a rien d'alarmant, nous l'avions prévu dans le budget primitif. Peut-être dépasse-t-il quelque peu nos estimations ; il nous a fallu remplacer du matériel informatique devenu désuet et irréparable. Nos réserves nous permettaient ce dépassement, nous pourrions ainsi poursuivre notre devoir d'information.

Les objectifs ont été tenus, le calendrier prévu respecté dans tous ses détails.

Au moment où, selon la presse locale, « les anciens combattants se cherchent un avenir », inquiets de « l'érosion de leurs effectifs », notre association, elle, est loin de telles préoccupations. Elle maintient ses effectifs ; voit ses rangs se maintenir, progresser même avec l'arrivée d'anciens combattants mais aussi de sympathisants. Notre message est donc audible, jugé digne d'intérêt donc partagé.

Ce message se veut clair, sans équivoque possible ; il s'appuie sur trois points essentiels :

Laïcité, neutralité politique, honneur et fidélité.

Laïcité n'est pas synonyme d'antireligieux, mais respect des consciences avec l'indispensable réciprocité. C'est la charte du bien vivre ensemble.

Neutralité politique ne signifie pas apolitique. Il est de notre devoir de proposer des actions ou des réalisations, de juger des décisions lorsque - et seulement lorsque - elles se rapportent aux droits matériels et moraux des anciens combattants, au niveau local comme au national. En ce sens, oui, nous faisons de la politique...

Honneur et fidélité : Respect de la mémoire de ceux qui ont tout donné pour la Patrie, des symboles forts de notre République que sont le drapeau, l'hymne, le protocole, reconnaissance à ceux qui nous ont légué un précieux héritage, fidélité à nos engagements, ne se négocient pas, mais s'imposent.

Maurice Perrier.



Actualités en images depuis le dernier bulletin



ASSEMBLEE GENERALE du VENDREDI 3 FEVRIER 2017



Ce vendredi 3 février 2017, salle André Malraux de l'Espace Bouchonnerie à Pierrefeu du Var s'est tenue la 45^{ème} Assemblée Générale de l'ACPG CATM. Quorum atteint, à 14h15, installation du bureau, le Président Maurice Perrier propose la nomination de Jacques Pardini comme secrétaire. Pas d'opposition, ni d'abstention, proposition acceptée.

C'est l'entrée des drapeaux qui ouvre la séance selon l'ordre du jour proposé dans le bulletin n°56 du mois de janvier 2017 est approuvé.

Le Président Maurice Perrier salue la présence des personnalités : M. le Maire Patrick Martinelli, ses adjoints Mme Josette Blanc, MM. Louis Chesta et Marc Bénintendi, et des représentants des associations de Pierrefeu et des localités voisines, Mesdames Caténi, Géraud, Jouas, Rinaldi et Valembert, Messieurs Bonte, Boyer.

Il adresse ses remerciements à la municipalité, qui avec le dévouement de ses agents soutient les activités de notre association.

Un instant de recueillement est respecté par l'assistance pour honorer les trois adhérents disparus en 2016 : Marc Baldassare, Georges Rougier et Béatrice Cortez, ainsi que les soldats morts pour la France, les victimes des attentats et leurs familles.

Après un exposé liminaire sur l'état de santé de l'Association, le président donne la parole à Ernest Galvez

Ernest Galvez donne lecture du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 5 février 2016. Cet exposé n'appelant aucune demande de précision est mis aux voix : Abstention : 0 Contre : 0. Adopté à l'unanimité.

Rapport d'activités et moral 2016

Julien Cornez rappelle l'importance du bulletin de liaison. Il nous remémore quelques articles parus au cours de l'année écoulée, puis il retrace les commémorations auxquelles l'Association a participé, du parrainage de la tombe d'Arvin Lemke au souvenir des victimes de la guerre d'Algérie célébré le 5 décembre.

Sans oublier les décorations remises à Yves Lopez et Henri Noféri. La participation au Forum des Associations a été une première pour l'ACPG, et s'est bien déroulée. Il y a eu aussi le repas dansant et le méchoui, le voyage à Aubagne et Puyloubier. L'ACPG exerce également une action sociale auprès des adhérents, et assure des liaisons avec les associations Patriotiques locales (Médaillés militaires, Souvenir Français)

Un petit rappel sur l'existence du site internet tenu par Bernard Fresse (<http://acpg.chez.com/ACPG/>) qui comporte les photographies des événements passés.

Le rapport est adopté à l'unanimité à 14h 45.

Compte financier 2016

C'est au tour de Daniel Bonissent de présenter le compte financier 2016, tel qu'il apparaît dans le document annexé au bulletin Spécial Assemblée générale n°56 de janvier 2017.

Sur l'année, le compte présente un déficit de 1634 €, dû à l'achat de matériel, heureusement comblé par un prélèvement dans les réserves.

Les commissaires aux comptes demandent à l'Assemblée Générale d'accorder au trésorier le quitus pour sa gestion 2016. Le président met cette proposition aux voix : Abstention : 0, Contre : 0. A l'unanimité, l'Assemblée Générale donne quitus au trésorier pour sa gestion 2016.



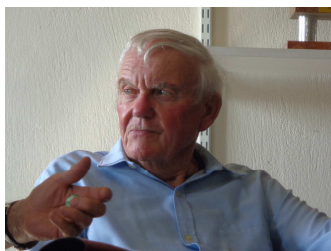
Défense des droits

C'est à 14h50 que Ernest Galvez fait le point sur la défense des droits des Anciens Combattants, reprenant les informations parues dans le bulletin n°55 de décembre 2016.

Maurice Perrier apporte alors des précisions sur la demi-part supplémentaire dont le bénéficiaire peut être accordé sous certaines conditions à la veuve d'un ancien combattant décédé à 74 ans révolus, et sur les demandes de re-calcul des pensions concernées par la campagne d'Algérie, et pour les fonctionnaires de l'état et personnels assimilés des collectivités territoriales.

Projet d'activités 2017

Julien Cornez développe le projet d'activités pour l'année 2017 (décrit dans la fiche annexée au bulletin spécial Assemblée générale N° 56), avec en rappel les permanences du Conseil d'administration le premier lundi de chaque mois salle Graziani à Pierrefeu de 9h30



à 11h. Prochaine réunion programmée le 6 février.

Projet adopté à l'unanimité

En dehors des manifestations commémoratives traditionnelles échelonnées au cours de l'année, il reste des dates à définir pour le Forum, des remises de décorations, les animations conviviales et les voyages.

Jean Claude Germone souligne que, pour le projet de voyage à Ste Agnès, avec visite d'une partie de la Ligne

Maginot, l'accès par autocar n'est possible qu'aux véhicules de 28 places ; donc les premiers inscrits seront les premiers servis.

Maurice Perrier indique que le parrainage de la tombe d'Arvin Lemke se fera le jour du « Memorial Day » c'est-à-dire le dernier dimanche de Mai.

Budget prévisionnel 2017 :

Maurice Perrier présente le budget prévisionnel 2017 tel qu'il apparaît dans les documents joints au bulletin N° 56 de janvier 2017. Le projet est adopté à l'unanimité.

Cotisations 2018

En ce qui concerne les cotisations 2018, le tarif étant stable depuis 9 ans, il est proposé de le maintenir pour la dixième année à 20 € pour les anciens combattants et les sympathisants, 12€ pour les veuves. Mise aux voix : Abstention : 0, Contre : 0, la proposition est adoptée à l'unanimité.

Renouvellement du Conseil d'Administration

Le président donne lecture de la liste des candidats à un siège au Conseil d'administration : Paulette Aillaud, Daniel Bonissent, Janine Carrasco, Julien Cornez, Serge Ferrusso, Bernard Fresse, Ernest Galvez, Pierre Gérard, Jean-Claude Germone, Jean-Jacques Lechat, Yves Lopez, Henri Noféri, Jacques Pardini, Jean-Pierre Pérez, Maurice Perrier, Lucienne Sabatier.

Candidats pour le contrôle des comptes : Georges Dubernard, Anny Gérard et Denise Lopez

Mise aux voix : Abstentions : 0 Contre : 0 Unanimité.

Le président remercie chaleureusement Michel Giguët, André Mühl, J Paul Valldeneu qui ne se représentent pas, pour toute l'aide apportée.

Intervention des personnalités

A 15h20, la parole est donnée à M. Bénintendi. Il remercie et déclare ressentir un réel plaisir en répondant aux invitations de l'ACPG. Saluant toute l'assemblée, il considère cette réunion comme un moment privilégié qui se termine par un moment convivial. Les différents bilans exposés sont pour lui, favorables à la bonne marche de notre Association. Il se dit attaché aux démarches effectuées par M. Perrier pour des rencontres aboutissant à un consensus, sur des propositions de l'ACPG, grâce aux relations privilégiées entretenues. Les actions en devoir de mémoire de l'Association sont considérées comme un lien intergénérationnel, pour éviter l'oubli. Il cite Winston Churchill : « *un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre* ». L'ACPG peut être considérée comme un maillon fort indispensable, et mérite ses sincères et chaleureux remerciements.

M. Boyer, soucieux de laisser le dernier mot à M. le Maire, intervient et confirme l'incitation à adhérer au Souvenir Français de Pierrefeu et donne connaissance d'un message de la Fédération Maginot.

M. Patrick Martinelli prend la parole à 15h35. Il remercie M. Perrier pour son invitation et précise que les termes utilisés pour définir la ligne de conduite de l'ACPG lui conviennent parfaitement. Il affirme le nécessaire respect pour le monde combattant, pour ceux qui nous protègent dans les moments difficiles que la France connaît. Il assure le Président du soutien financier et logistique de la municipalité, et apprécie les interventions constructives de l'ACPG, (Ex : la mise en valeur du square de Verdun). Conscient que les défilés, de la Mairie au cimetière, ne sont pas à la portée des plus anciens, il considère que cette traversée est une démonstration de l'importance accordée par le village à ces manifestations. Il termine en confirmant le plaisir de nous retrouver et en souhaitant à tous une excellente année 2017.

La séance est levée à 15 Heures 45.

Suivront ensuite le passage du drapeau de Julien Cornez à J Jacques Lechat et Henri Noféri et la remise du diplôme national de porte drapeau à Julien Cornez et Pierre Gérard.

A 16h, M. Perrier invite tous les participants à déguster la traditionnelle brioche à la nougatine arrosée de pétillant.

L'après-midi se termine par le tirage au sort des billets gagnants de la tombola richement dotée. Les nombreux lots réjouissent les heureux gagnants. Tous ces lots ont été offerts par les commerçants de Pierrefeu qu'il nous faut remercier ainsi que les deux collecteurs que sont Daniel Bonissent et André Mühl.